









© Pexel, mike-van-schoonderwalt

**PAYS DE LORIENT - QUIMPERLÉ**

# LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS NEUFS EN 2022 ET DÉBUT 2023

 IDÉES À RETENIR

-  Une production de logements en forte hausse en 2022 : 1 712 mises en chantier, soit **+57 % en un an**
-  Une hausse particulièrement marquée sur Lorient Agglomération : **+85,6 % avec 1 227 logements**
-  Une confirmation de la reprise sur Quimperlé Communauté (**422 logements, +58,1 %**) avec une deuxième année consécutive de hausse
-  Une baisse notable sur BBO Communauté : (**123 logements, -38,2 %**)
-  Une production **proche des objectifs des PLH et des SCoT**
-  **22,7 % des logements** sont des 1 et 2 pièces

## SOMMAIRE

<b>AVANT-PROPOS .....</b>	<b>5</b>
<b>1 772 MISES EN CHANTIER DÉCLARÉES EN 2022 : UN REBOND DE +57 % EN UN AN, MAIS UNE RECHUTE À PREVOIR .....</b>	<b>6</b>
LORIENT AGGLOMÉRATION EN FORTE HAUSSE TANT DANS L'INDIVIDUEL QUE SUR LE COLLECTIF... ..	6
... MAIS UN RETOUR À UN NIVEAU PLUS MODESTE AU PREMIER SEMESTRE 2023... ..	6
QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ : CONFIRMATION DE LA HAUSSE ENTAMÉE EN 2021.....	7
... ET DES PERSPECTIVES INCERTAINES POUR 2023-2024.....	7
BBO COMMUNAUTÉ : BAISSÉ DE LA PRODUCTION.....	7
... ET DES PERSPECTIVES MOINS BONNES POUR LES ANNÉES À VENIR .....	7
MISES EN CHANTIER .....	8
AUTORISATIONS .....	9
<b>UNE PLUS FORTE CONCENTRATION DE LA PRODUCTION DE LOGEMENTS : PLUS DE LA MOITIÉ SUR SEULEMENT 5 COMMUNES.....</b>	<b>10</b>
<b>UNE DYNAMIQUE DE CONSTRUCTION PLUS FAIBLE EN CŒUR D'AGGLOMÉRATION ET AU NORD DU PAYS.....</b>	<b>14</b>
<b>UN PREMIER SEMESTRE 2023 EN RETRAIT MAIS QUI RESTE DYNAMIQUE .....</b>	<b>15</b>
<b>UNE PRODUCTION SUPÉRIEURE ASSURANT LARGEMENT LE MAINTIEN DE LA POPULATION .....</b>	<b>17</b>
<b>UNE BAISSÉ DU NOMBRE DE PROJETS.....</b>	<b>18</b>
<b>UNE TIMIDE DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE LOGEMENTS .....</b>	<b>19</b>



## Les communes du pays de Lorient-Quimperlé



Cartographie : AudéLor, septembre 2023

## AVANT-PROPOS

Le nombre de logements mis en chantier est au cœur des objectifs des SCoT, PLH et PLU. Il reste un indicateur majeur des politiques d'urbanisme et d'habitat. Il est d'autant plus important dans un contexte de très forte tension sur l'offre de logements, à l'achat comme à la location, de besoin de production adaptée de logements neufs.

Cette production doit répondre au besoin des ménages, tant pour ceux arrivant sur le territoire que pour ceux qui sont déjà présents et voient leurs besoins évoluer (naissance, séparation, relocalisation). Elle reste essentielle à la fluidité du marché et au parcours résidentiel.

Le pays de Lorient-Quimperlé a connu **une année 2022 exceptionnelle** en matière de production de logements, avec près de 1800 logements mis en chantier. Le premier semestre 2023 est plus timide mais constitue malgré tout une offre relativement importante comparée aux années précédentes. Les perspectives pour les années à venir **sont moins optimistes** compte tenu de la baisse observée des autorisations.



# 1 772 MISES EN CHANTIER DÉCLARÉES EN 2022 : UN REBOND DE +57 % EN UN AN, MAIS UNE RECHUTE À PREVOIR

**Avec 1772 mises en chantier de logements déclarées en 2022, le pays de Lorient-Quimperlé a connu une très forte hausse de sa production : +57,2 % en un an. Ce rebond est essentiellement dû à la très forte reprise de la production de collectifs sur Lorient Agglomération, en particulier sur les communes de Lorient et Hennebont.**

On observe, par intercommunalité :

- une très forte production sur Lorient Agglomération : 1227 logements mis en chantier, soit 85,6% de plus qu'en 2021. Sur les dix dernières années, seule l'année 2018 (1452) affiche un niveau supérieur ;
- une production en hausse deux années consécutives sur Quimperlé Communauté: 422 logements ont été mis en chantier, soit +58,1% en un an. Ce chiffre est très nettement supérieur à la moyenne de long terme de ce territoire (233/an sur la période 2012-2021) ;
- une rechute sur BBO Communauté, avec 123 logements mis en chantier (-38,2% en un an), son niveau le plus bas depuis 2017. Cette production est cependant proche de la moyenne de 131 par an de la période 2012-2021.

Sur l'ensemble de la Bretagne, le nombre de mises en chantier déclarées (25 676) est en hausse pour la deuxième année consécutive en 2022 (+5,1% après +18,6% en 2021). Cette hausse est plus forte qu'à l'échelle nationale (+1,9%).

Le département du Finistère subit une baisse de -5,9%, avec 5529 logements mis en chantier, tandis que le Morbihan voit sa production augmenter de 9,0% sur un an, soit la troisième année de hausse, avec 6177 logements.

## LORIENT AGGLOMÉRATION EN FORTE HAUSSE TANT DANS L'INDIVIDUEL QUE SUR LE COLLECTIF...

La production de logements collectifs reste le baromètre de l'évolution de la production de logements sur Lorient Agglomération. En 2022 il y a eu 717 logements collectifs mis en chantier, soit presque 2,5 fois la production de l'année précédente (209). Lorient Agglomération concentrant la majeure partie des logements collectifs du pays de Lorient-Quimperlé, l'évolution de sa production dans cette typologie de logement influence fortement la production globale du territoire.

C'est le plus haut niveau de production des 15 dernières années et un niveau nettement supérieur à la moyenne annuelle sur 10 ans (493 par an).

Le nombre de déclarations de mises en chantier de logements individuels (510) est également en hausse de 12,8%, après deux années consécutives de baisse.

## ... MAIS UN RETOUR À UN NIVEAU PLUS MODESTE AU PREMIER SEMESTRE 2023

Le premier semestre de l'année 2023 est marqué sur Lorient Agglomération par une très nette baisse (-37,4%) du nombre de mises en chantier déclarées : seulement 455 contre 727 au premier semestre 2022. Cela reste toutefois un niveau élevé de production comparé aux premiers semestres des années 2019 à 2021 : 280 en moyenne.

En ce qui concerne les autorisations délivrées en 2022, leur nombre reste assez élevé sur Lorient Agglomération (1596, comparé aux 1117 et 1289 logements au-

torisés en 2019 et 2020). Il est néanmoins en baisse par rapport à 2021 (-14,7%). Par ailleurs, les autorisations délivrées au premier semestre 2023 sont plus faibles (-24,1%, pour un total de 716 logements autorisés) qu'au premier semestre 2022. La baisse des autorisations s'observe tant en collectifs qu'en individuels. Ainsi, il faut s'attendre à une baisse de la production pour les années 2023 et 2024.

### **QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ : CONFIRMATION DE LA HAUSSE ENTAMÉE EN 2021...**

Le nombre de logements commencés sur Quimperlé Communauté en 2022 connaît une hausse de 58,1%. Celle-ci est portée par la reprise de la production de logements individuels : 332 contre seulement 195 en 2021 (soit +70,3%). De ce point de vue, l'année 2022 est l'une des plus fortes des dernières années. L'embellie 2021 sur les logements collectifs se confirme par ailleurs (90 logements, +25%). C'est une production assez forte pour Quimperlé Communauté comparée à la moyenne des années passées (seulement 36 par an entre 2016 et 2021).

Au premier semestre 2023, le nombre de logements commencés est stable avec +2,4% par rapport au premier semestre 2022. C'est la production de logements collectifs qui permet ce maintien. Leur nombre augmente de 190% (64 contre 22 pour le premier semestre de l'année précédente). Sur l'individuel, a contrario, on observe une chute de 20,1% avec 147 mises en chantier.

### **... ET DES PERSPECTIVES INCERTAINES POUR 2023-2024**

518 logements ont été autorisés en 2022 sur Quimperlé Communauté (122 en collectifs et 396 en individuels), soit une hausse de 10,6% sur un an. Elle repose sur la hausse des autorisations en individuel alors qu'on

observe une légère baisse sur le collectif.

La hausse des autorisations ne s'est pas confirmée au premier semestre 2023. Leur nombre a diminué de 23,9%. Cette baisse concerne l'individuel (-20,2%) comme le collectif (-32,2%). Les perspectives d'évolution de la production sont plutôt à la baisse pour l'année 2024.

### **BBO COMMUNAUTÉ : BAISSE DE LA PRODUCTION...**

La baisse de production observée sur BBO Communauté (-38,2% en un an) est due à la fois à l'absence de production en collectifs et à une baisse de la production de maisons (seulement 123, soit -31,3%). L'année 2022 est la moins productive des cinq dernières années mais reste proche de la moyenne des dix dernières (131 logements par an).

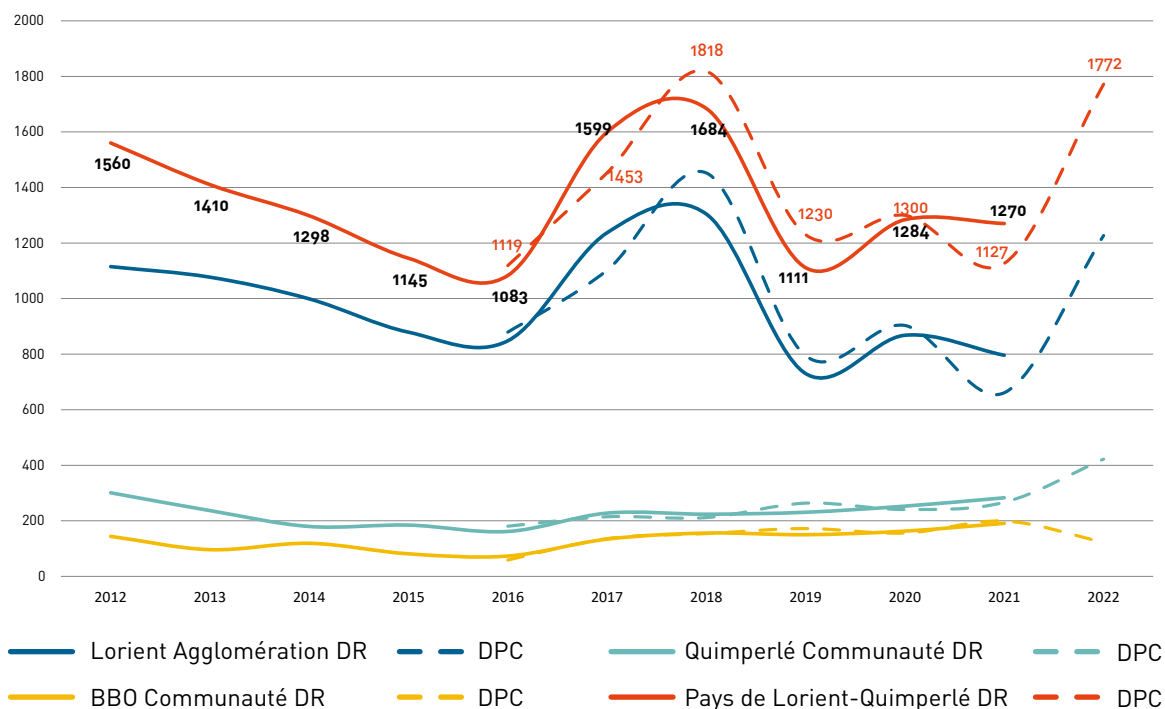
### **... ET DES PERSPECTIVES MOINS BONNES POUR LES ANNÉES À VENIR**

Sur le premier semestre 2023 on observe également une baisse des mises en chantier (-14,7%) avec seulement 64 logements commencés. Il n'y a pas eu de mises en chantier de logements collectifs et l'individuel continue à marquer le pas.

S'agissant des autorisations, elles ont été moins nombreuses en 2022 qu'en 2021 (145 contre 235). 33 logements collectifs ont été autorisés sur Kervignac. Au cours du premier semestre 2023, sur BBO Communauté, 89 logements ont été autorisés, soit un net rebond par rapport au premier semestre 2022 (89 contre 39) avec 34 logements en collectif. L'individuel reste sur un niveau bas (55) malgré une hausse par rapport à l'année précédente.

## MISES EN CHANTIER

Nombre de logements mis en chantier (DR) et nombre de mises en chantiers déclarées (DPC)  
sur le pays de Lorient-Quimperlé 2012-2022



Source : Sit@dél  
Traitement statistique et graphique : AudéLor : septembre 2023



- DR (date réelle) : les mises en chantier sont dénombrées à la date effective de leur lancement
- DPC (date de prise en compte) : les mises en chantier sont dénombrées à la date de réception de la déclaration d'ouverture de chantier

### Nombre de mises en chantier déclarées et évolution par territoire 2020-2022

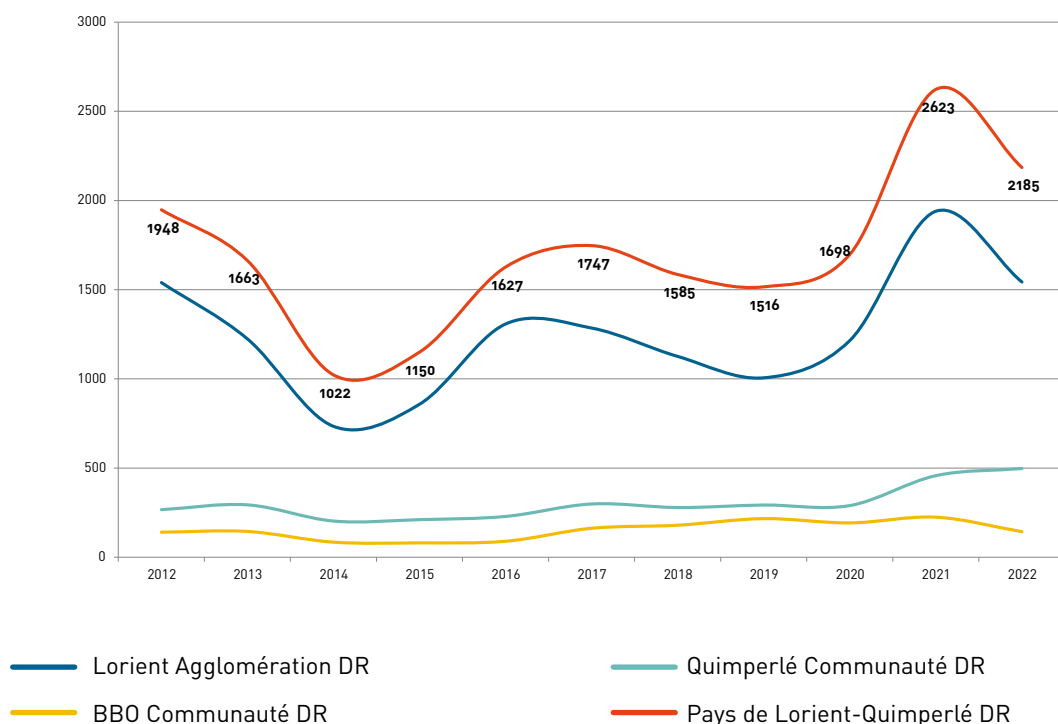
	Nombre de mises en chantier déclarées			Évolution		Moyenne annuelle 2020-2022
	2020	2021	2022	2020-2021	2021-2022	
LORIENT AGGLOMÉRATION	903	661	1227	-26,8 %	85,6 %	930
QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ	241	267	422	10,8 %	58,1 %	310
BBO COMMUNAUTÉ	156	199	123	27,6 %	-38,2 %	159
PAYS DE LORIENT-QUIMPERLÉ	1300	1 127	1772	-13,3 %	57,2 %	1400
SCOT	1059	860	1 350	-18,8 %	57,0 %	1090
FINISTÈRE	4 407	5 874	5 529	33,3 %	-5,9 %	5 270
MORBIHAN	5 424	5 668	6 177	4,5 %	9,0 %	5 756
BRETAGNE	20 600	24 440	25 676	18,6 %	5,1 %	23 572
FRANCE	316 585	341 145	347 979	7,8 %	2,0 %	335 236

Source : Sit@dél  
Traitement statistique : AudéLor – septembre 2023



## AUTORISATIONS

Nombre de logements autorisés sur le pays de Lorient-Quimperlé 2012-2022



Source : Sit@del  
 Traitement statistique et graphique : AudéLor : septembre 2023

Nombre d'autorisations déclarées et évolution par territoire 2020-2022

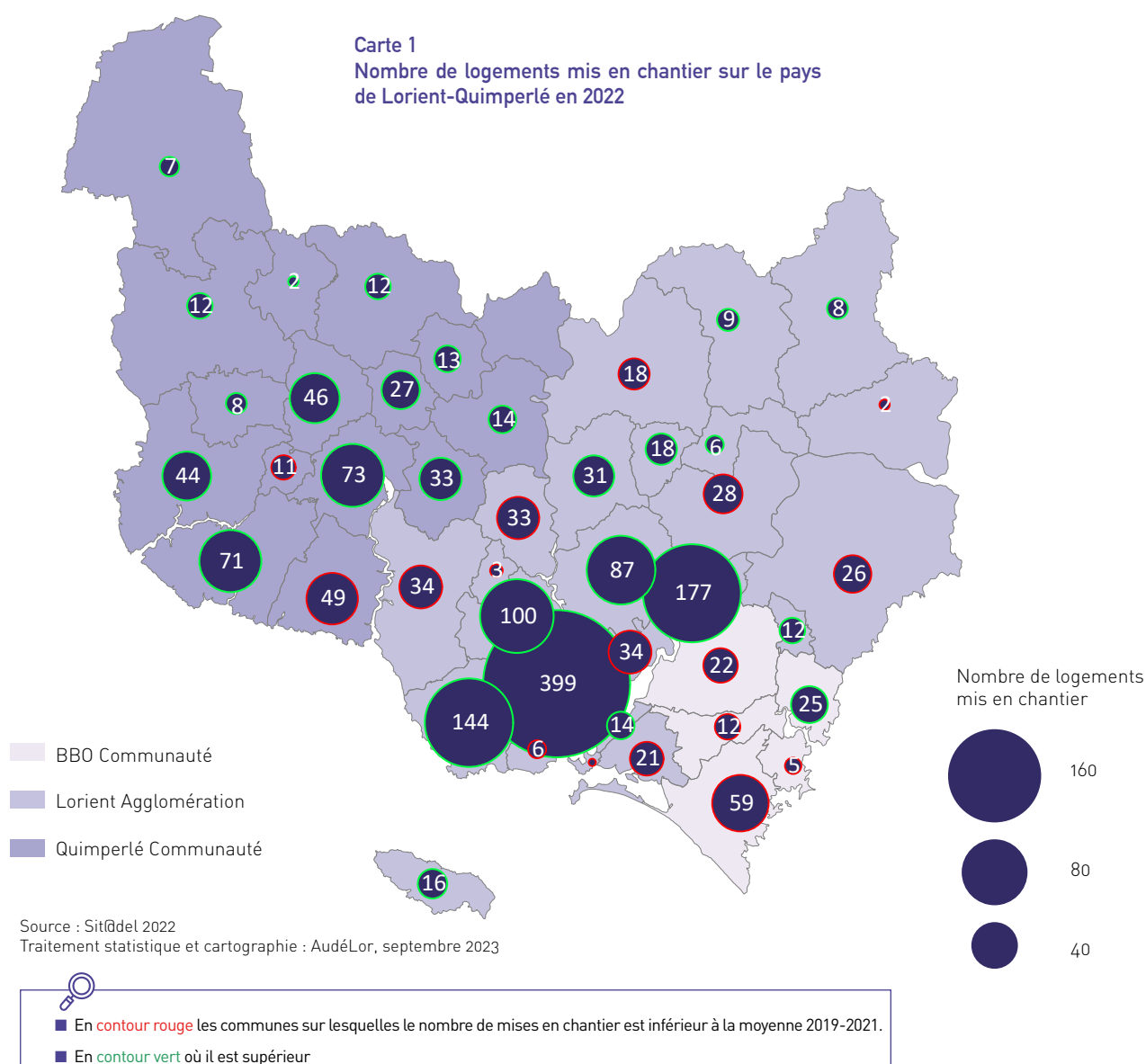
	Nombre d'autorisations déclarées			Évolution		Moyenne annuelle 2020-2022
	2020	2021	2022	2020-2021	2021-2022	
LORIENT AGGLOMÉRATION	1 289	1 871	1 596	45,2 %	-14,7 %	1 585
QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ	281	468	518	66,5 %	10,7 %	422
BBO COMMUNAUTÉ	210	235	145	11,9 %	-38,3 %	197
PAYS DE LORIENT-QUIMPERLÉ	1 780	2 574	2 259	44,6 %	-74,1 %	2 111
SCOT	1 499	2 106	149	40,5 %	-92,9 %	1 251
FINISTÈRE	5 948	7 735	7 577	30,0 %	-2,0 %	7 087
MORBIHAN	6 836	8 236	7 278	20,5 %	-11,6 %	7 450
BRETAGNE	25 607	34 082	31 050	33,1 %	-8,9 %	30 246
FRANCE	398 757	477 382	501 442	19,7 %	5,0 %	459 194

Source : Sit@del  
 Traitement statistique : AudéLor - septembre 2023



# UNE PLUS FORTE CONCENTRATION DE LA PRODUCTION DE LOGEMENTS : PLUS DE LA MOITIÉ SUR SEULEMENT 5 COMMUNES

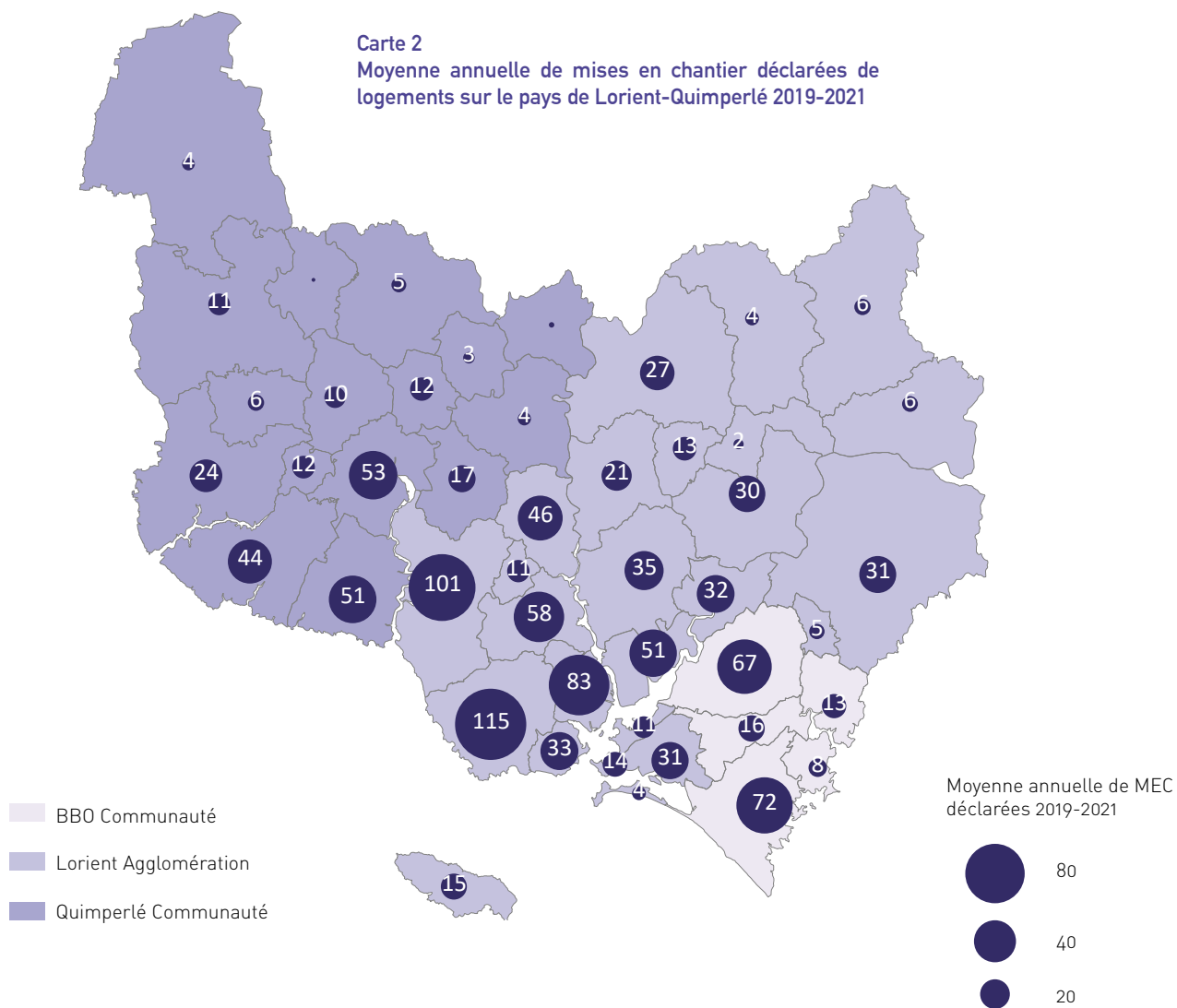
Carte 1  
Nombre de logements mis en chantier sur le pays de Lorient-Quimperlé en 2022



Presque un quart des logements mis en chantier en 2022 l'a été sur Lorient (22,6%). Le cœur d'agglomération, avec Hennebont (10,0), Ploemeur (8,1), Quéven (5,6) et Caudan (4,9) concentre plus de la moitié de la pro-

duction (51,2). Avec Quimperlé, ces cinq communes concentrent par ailleurs 86,6% de la production de logements collectifs (cf. carte n°2).

Carte 2  
Moyenne annuelle de mises en chantier déclarées de logements sur le pays de Lorient-Quimperlé 2019-2021



Source : Sit@del2019, 2020, 2021, 2022  
 Traitement statistique et cartographie : AudéLor, septembre 2023

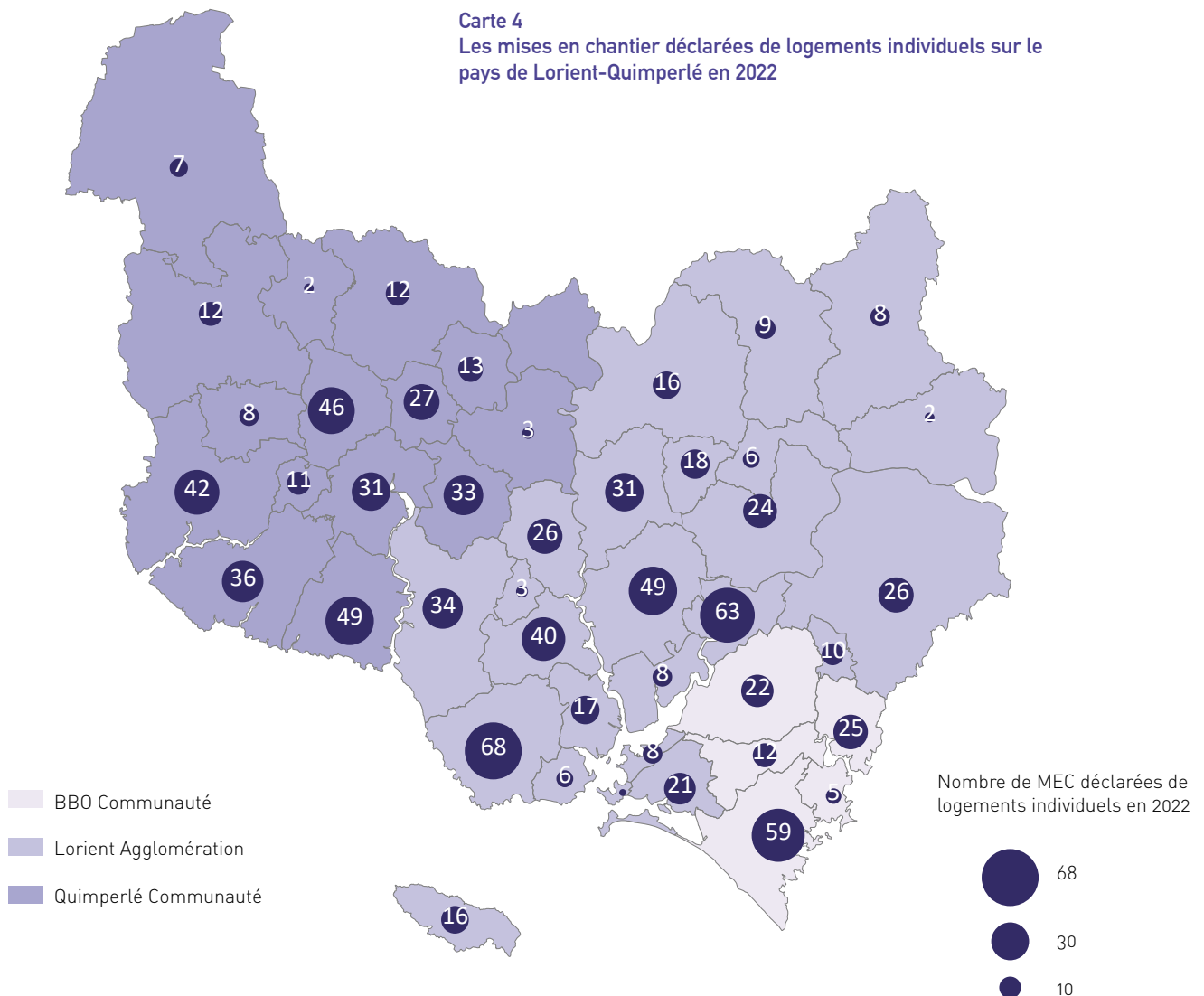




Sur l'année 2022, on retrouve sensiblement les mêmes communes parmi les plus fortes contributions à la progression du parc de logements individuels (cf. carte n°4). La production reste beaucoup moins

concentrée que pour le collectif : il faut 10 communes pour atteindre la moitié du total, sans qu'aucune ne fasse plus de 7% à elle seule.

**Carte 4**  
Les mises en chantier déclarées de logements individuels sur le pays de Lorient-Quimperlé en 2022



Source : Sit@del 2022  
Traitement statistique et cartographie : AudéLor - septembre 2023

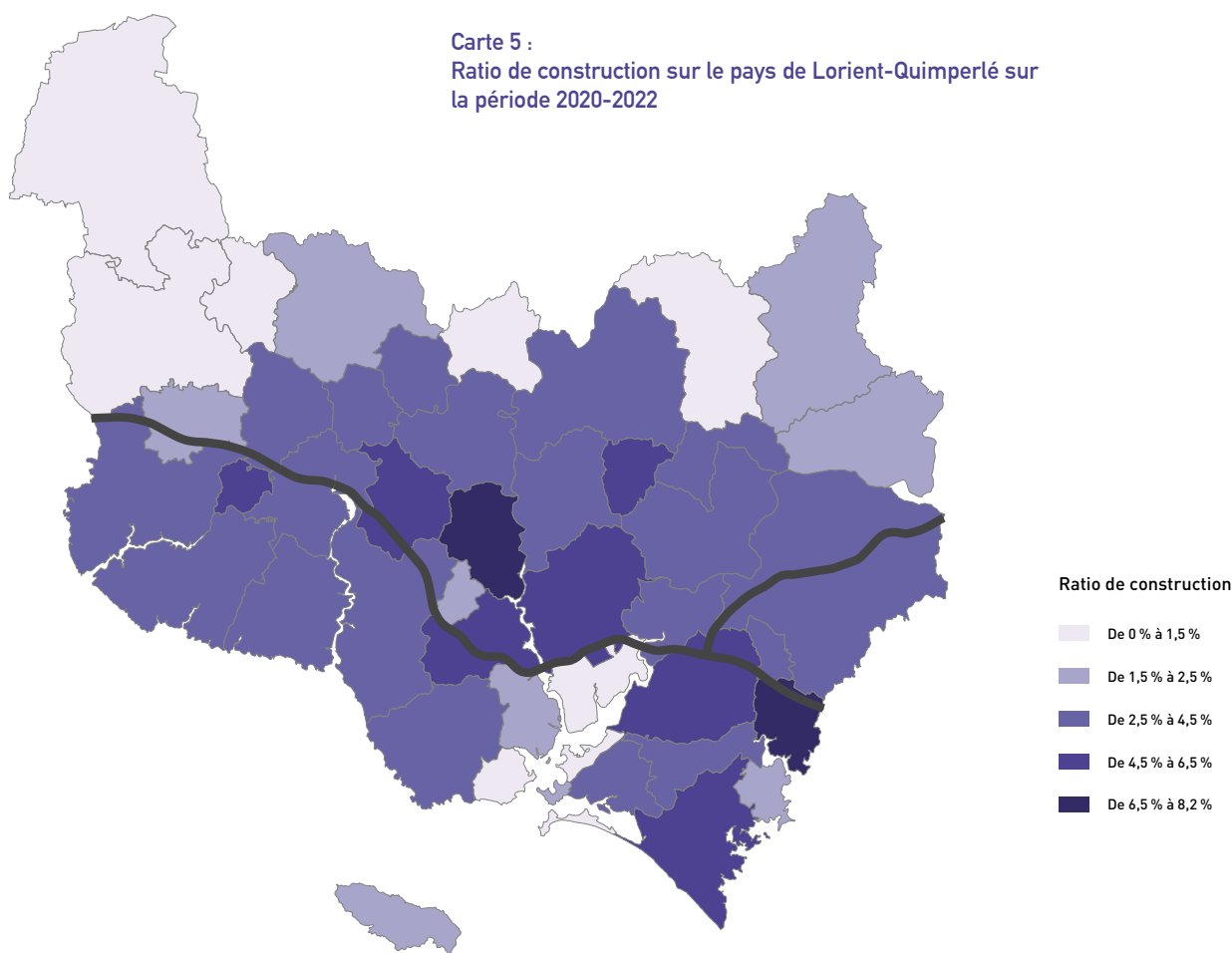




## UNE DYNAMIQUE DE CONSTRUCTION PLUS FAIBLE EN CŒUR D'AGGLOMÉRATION ET AU NORD DU PAYS

En termes de progression du parc de logements sur un an, c'est sur Calan (3,5 mises en chantier en 2022 pour 100 logements existants en 2020), Nostang (3,2) et Mellac (3,0) qu'on observe les plus fortes dynamiques de construction. Parmi les 10 communes les plus dynamiques (croissance supérieure à 1,5%) on trouve une commune de BBO Communauté (Nostang), quatre de Lorient Agglomération (Calan, Caudan, Quéven, Hennebont) et cinq de Quimperlé Communauté (Mellac, Rédéné, Tréméven, Locunolé, Arzano).

Examinées sur trois années depuis 2020 (cf. carte n°5) les communes ayant le plus fortement fait progresser leur parc de logements sont Pont-Scorff, Nostang, Calan, Plouhinec, Baye, Quéven, Caudan et Kervignac avec des taux de progression sur trois ans supérieurs à 5%. La progression du nombre de logements neufs par rapport au parc existant sur Lorient, pour la même période, est de 1,7%. Sur Quimperlé il est de 2,6%.



Sources : Sit@dél 2022, Insee 2020  
Traitement statistique et cartographie : AudéLor - septembre 2023



### Ratio de construction

Nombre de mises en chantiers déclarées 2020, 2021 et 2022 divisé par le nombre de logements en 2020

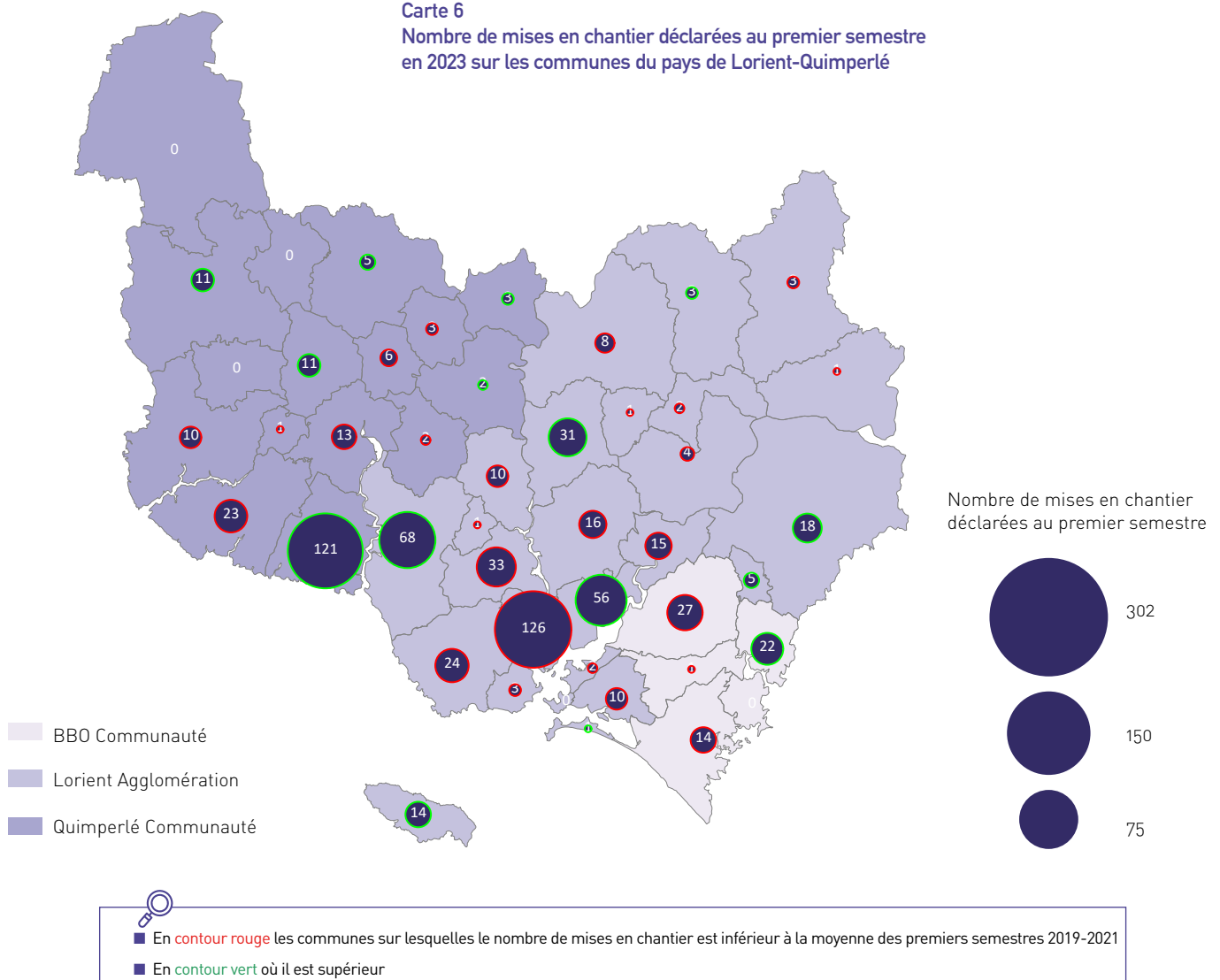


# UN PREMIER SEMESTRE 2023 EN RETRAIT MAIS QUI RESTE DYNAMIQUE

La très forte baisse observée sur un an au premier semestre 2023 (-27,6%) provient essentiellement du chiffre record du premier semestre 2022. En effet, ce premier semestre (736 logements) est plus productif qu'en 2019, 2020 et 2021. Ce niveau est porté par les mises en chantier sur Lo-

rient, Clohars-Carnoët, Guidel et Lanester (51% du total). Avec 126 mises en chantier, la ville-centre représente 27,6% des mises en chantier de Lorient Agglomération (cf. carte n°6) et Clohars-Carnoët (121) 57,3% de Quimperlé Communauté.

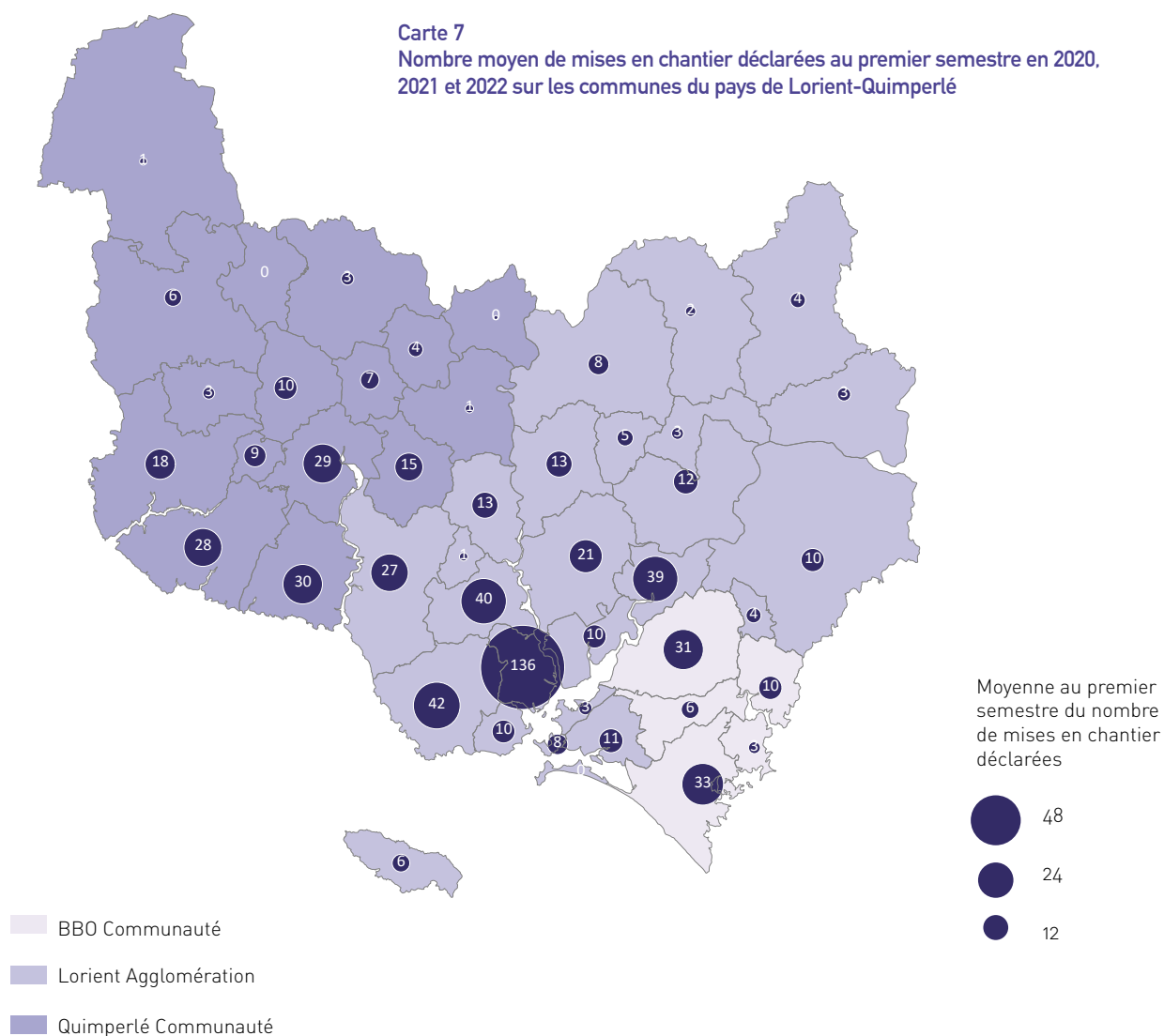
Carte 6  
Nombre de mises en chantier déclarées au premier semestre en 2023 sur les communes du pays de Lorient-Quimperlé



Pour 18 communes sur 46, ce premier semestre 2023 est supérieur à la moyenne des trois dernières années (cf. carte n°6) :

c'est en particulier le cas de Clohars-Carnoët, ainsi que Lanester, Guidel, Cléguer ou Nostang.

**Carte 7**  
**Nombre moyen de mises en chantier déclarées au premier semestre en 2020, 2021 et 2022 sur les communes du pays de Lorient-Quimperlé**



Source : Sit@dél 2020, 2021, 2022  
 Traitement statistique et cartographie : AudéLor - septembre 2023



## UNE PRODUCTION SUPÉRIEURE ASSURANT LARGEMENT LE MAINTIEN DE LA POPULATION

Ces résultats donnent des perspectives de croissance pour l'accueil de population et d'évolution démographique. La plus grande partie de la production de logements est absorbée par la diminution de la taille des ménages. Il faut toujours plus de logements pour loger le même nombre de personnes sur un territoire car les ménages sont de plus en plus petits. On mesure le «point mort» pour déterminer le nombre de logements qu'il a été nécessaire de construire sur une période donnée pour maintenir la population. Entre 2014 et 2020, il a fallu construire 890 logements chaque année pour maintenir la population. La production au-delà permettait la

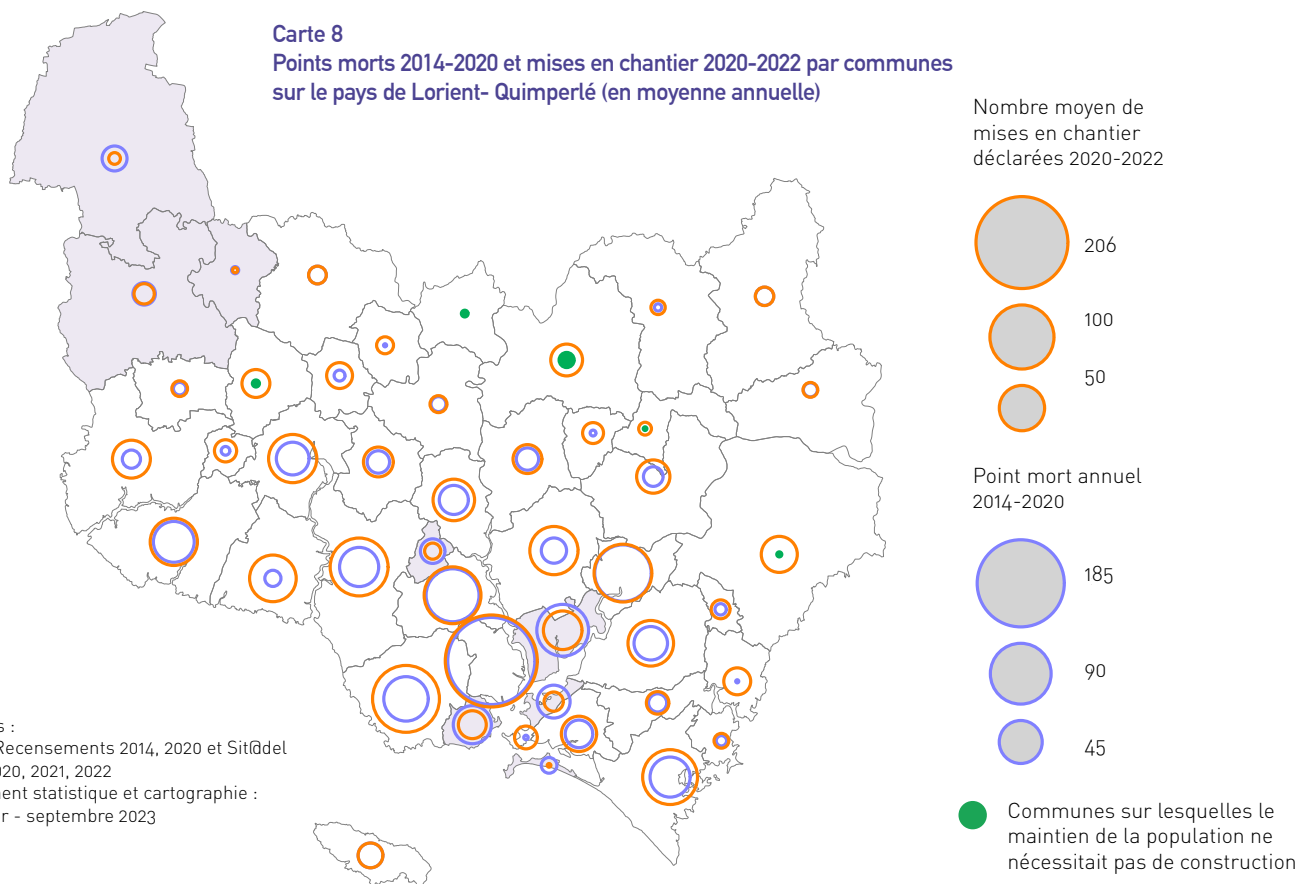
croissance de la population ; en l'occurrence chaque année 380 logements ont permis d'accueillir une population supplémentaire.

Depuis 2020, avec 1400 logements mis en chantier en moyenne chaque année, le territoire devrait assurer sa croissance démographique.

Seules 8 communes sur 46 (couleur lavande sur la carte n°8) ont eu une production 2020-2022 inférieure au point mort : Lanester, Locmiquélic, Larmor-Plage, Scaër, Gestel, Gâvres, Bannalec et Saint-Thurien (cf. carte n°8).

Sur l'année 2022 elles sont 9, avec Kervignac et Quistinic, mais sans Bannalec.

**Carte 8**  
Points morts 2014-2020 et mises en chantier 2020-2022 par communes sur le pays de Lorient-Quimper (en moyenne annuelle)



Sources :  
Insee, Recensements 2014, 2020 et Sit@del 2019, 2020, 2021, 2022  
Traitement statistique et cartographie :  
AudéLor - septembre 2023

La carte n° 8 illustre la situation commune par commune : dès lors que le rond bleu est plus grand que le rond orange, la production a été inférieure au point mort et potentiellement la commune pourrait perdre des habitants. Pour celles dont le rapport est inversé, c'est une

perspective de croissance qui s'annonce. Pour certaines communes (ronds verts), la croissance de la taille des ménages, la reconquête du parc existant, assurent déjà le maintien ou la croissance de population.



## UNE BAISSÉ DU NOMBRE DE PROJETS

L'année 2022 est à nouveau marquée par un recul du nombre de projets. Le nombre d'autorisations délivrées en 2022 est de 2259 sur l'ensemble du pays de Lorient-Quimperlé (-12,2% par rapport à 2021).

Le nombre de projets est également en baisse à l'échelle régionale (-8,9% sur un an), sur le Finistère (-2,0%), et le Morbihan (-11,6%). À l'inverse, le nombre de projets progresse en France (+5,0%), sur une dynamique ralentie cependant (+19,7% sur un an entre 2021 et 2020).

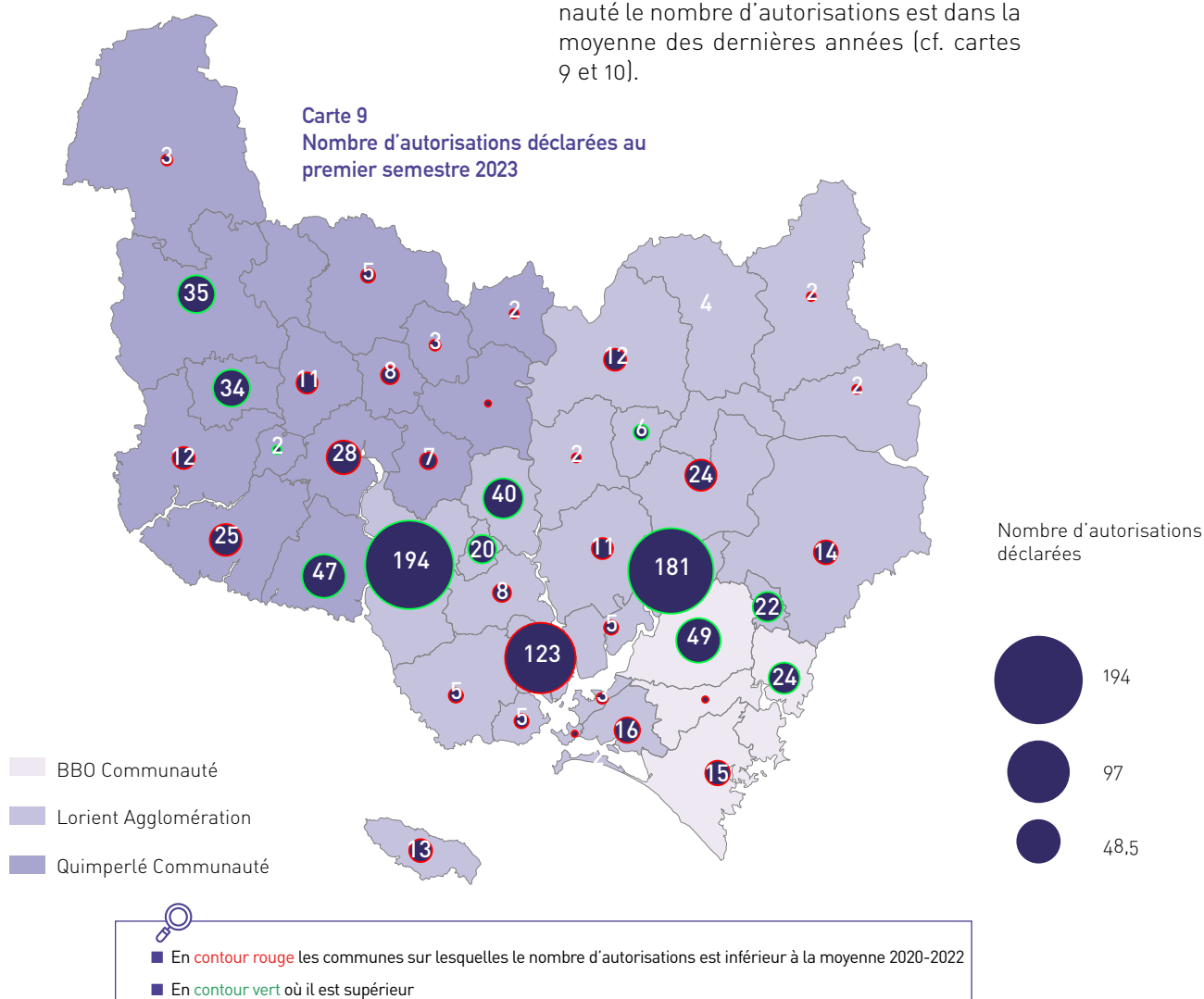
On observe une hausse du nombre de projets sur Quimperlé Communauté (+10,7%) avec près de 520 logements autorisés. Sur Lorient Agglomération le nombre de projets

diminue de -14,7% sur un an avec presque 1600 logements autorisés. Les 145 autorisations sur BBO Communauté marquent une très forte baisse (-38,3%).

À l'échelle du pays de Lorient-Quimperlé, au premier semestre 2023, les autorisations déclarées ont été moins nombreuses qu'au premier semestre 2022 (-19,4%). Un ralentissement marqué est observé sur Lorient Agglomération et Quimperlé Communauté. Après un premier semestre 2022 de forte baisse, BBO Communauté connaît un doublement des autorisations.

Globalement le premier semestre 2023 est en dessous de la moyenne des trois années précédentes, du fait de la baisse observée sur Lorient Agglomération, tandis que sur Quimperlé Communauté et BBO Communauté le nombre d'autorisations est dans la moyenne des dernières années (cf. cartes 9 et 10).

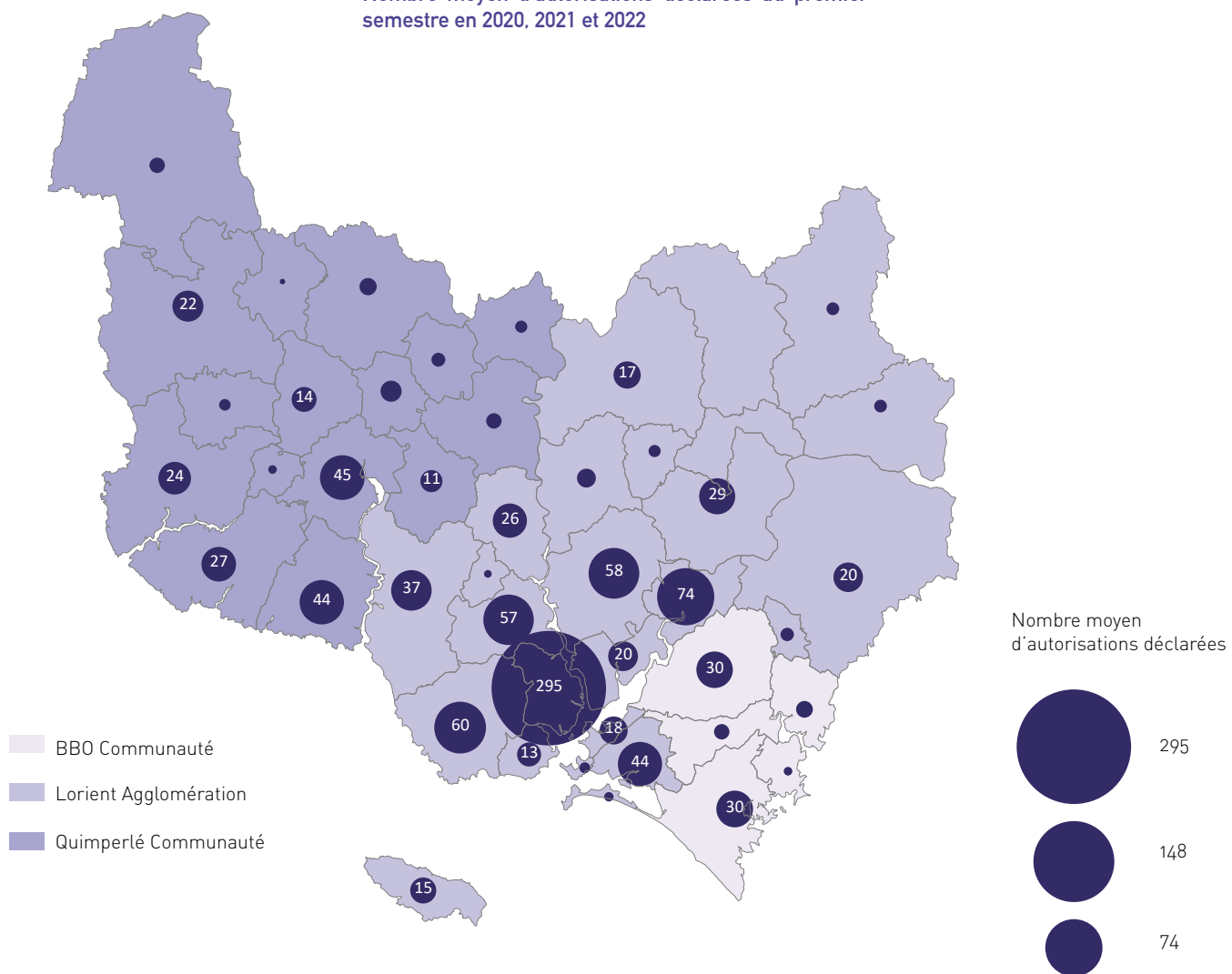
Carte 9  
Nombre d'autorisations déclarées au premier semestre 2023



Source : Sit@del 2023  
Traitement statistique et cartographie : AudéLor - septembre 2023



Carte 10  
 Nombre moyen d'autorisations déclarées au premier semestre en 2020, 2021 et 2022



Source : Sit@dél 2020, 2021, 2022  
 Traitement statistique et cartographie : AudéLor, septembre 2023

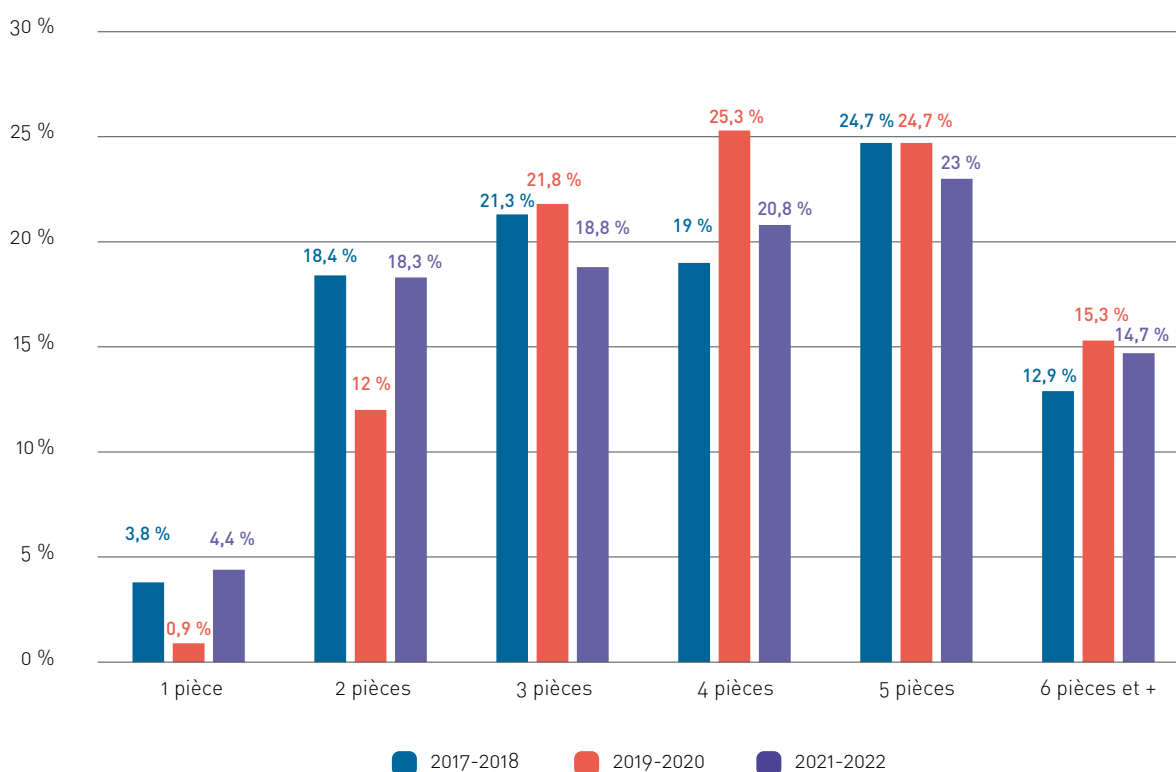


## UNE TIMIDE DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE LOGEMENTS

Les mises en chantier en 2022 sont marquées par la forte part des logements de 1 ou 2 pièces (respectivement 6,8% et 22,3%) : il n'en avait jamais été produit autant au cours des six dernières années (cf. graphique ci-dessous). Mais cette évolution reste timide sur le long terme : on trouve sensiblement les mêmes proportions entre 2017-2018 et 2021-2022 s'agissant des 1 ou

2 pièces (en mettant à part la production 2019-2020 du fait de la crise sanitaire). La part des 3 pièces et des 5 pièces tend à diminuer tandis que la part des 4 pièces progresse, comme les 6 pièces ou plus. Cette tendance ne correspond pas aux objectifs des programmes locaux de l'habitat qui cherchent une diversification de l'offre avec davantage de petits logements.

Répartition de la typologie des logements commencés sur le pays de Lorient-Quimperlé depuis 2017 ( en 3 périodes)



Source : Sit@del  
Traitements et graphique : AudéLor – septembre 2023



■ Lecture : En 2017-2018, les 2 pièces représentaient 18,4% des logements mis en chantier. En 2021-2022 cette part est de 18,3%.



	DR* 2012	DR 2013	DR 2014	DR 2015	DR 2016	DR 2017	DR 2018	DR 2019	DR 2020	DR 2021	DPC** 2019	DPC 2020	DPC 2021	DPC 2022
ARZANO	8	8	8	1	3	3	8	4	4	6	5	3	4	14
BANNALEC	22	32	15	18	20	8	9	14	10	9	14	10	8	12
BAYE	2	11	5	6	22	7	12	17	10	4	10	23	2	11
CLOHARS-CARNOËT	41	29	16	26	28	55	59	44	41	55	44	51	59	49
GUILLIGOMARC'H	3	3	6	3	0	0	1	1	1	0	1	1	0	0
LOCUNOLÉ	4	2	5	0	0	1	3	2	3	7	1	3	5	13
MELLAC	25	48	27	45	21	30	27	15	7	6	20	7	4	46
MOËLAN-SUR-MER	71	14	22	20	17	23	27	37	34	62	40	35	57	71
QUERRIEN	8	5	4	2	0	1	1	3	5	7	4	4	7	12
QUIMPERLÉ	26	21	21	31	36	53	20	61	70	33	63	45	52	73
RÉDENÉ	4	16	30	11	5	12	16	6	16	34	18	9	23	33
RIEC-SUR-BÉLON	33	13	10	12	11	24	33	9	32	39	12	28	33	44
SAINT-THURIEN	5	8	4	1	1	0	0	1	0	2	1	0	0	2
SCAËR	18	9	4	2	3	2	6	5	3	3	8	2	1	7
TRÉMÉVEN	11	7	5	5	4	4	5	12	12	12	15	12	10	27
LE TRÉVOUX	20	11	3	4	1	12	7	8	8	4	8	8	2	8
BRANDÉRION	4	4	2	4	5	2	18	2	11	6	2	11	3	12
BUBRY	13	7	2	0	4	2	1	0	8	9	1	1	16	8
CALAN	11	23	11	7	5	1	8	21	4	11	24	4	10	18
CAUDAN	20	49	30	82	33	91	38	16	43	45	21	33	50	87
CLÉGUER	28	16	4	10	4	6	12	27	13	23	32	12	18	31
GÂVRES	-	0	0	7	2	0	2	12	1	0	12	1	0	0
GESTEL	37	2	4	1	5	5	26	16	9	1	18	15	1	3
GROIX	11	20	26	9	16	10	24	13	17	11	17	18	11	16
GUIDEL	70	24	27	77	108	71	166	87	169	22	93	172	39	34
HENNEBONT	118	167	52	153	78	252	41	35	42	28	30	44	23	177
INGUINIÉL	11	6	8	8	4	8	5	4	5	3	7	4	2	9
INZINZAC-LOCHRIST	52	20	11	15	16	15	8	31	27	26	38	26	27	28
LANESTER	39	18	271	71	68	119	217	71	53	15	78	60	15	34
LANGUIDIC	52	40	28	25	49	19	34	20	37	29	24	35	34	26
LANVAUDAN	2	9	2	1	2	1	0	1	1	6	1	1	5	6
LARMOR-PLAGE	39	187	43	41	29	69	53	61	15	13	47	37	14	6
LOCMIQUÉLIC	14	2	40	10	39	4	23	18	4	8	19	5	8	14
LORIENT	179	89	137	185	156	242	236	32	53	267	30	60	160	399
PLOEMEUR	170	230	35	37	55	95	80	139	134	47	162	131	52	144
PLOUAY	36	43	16	12	20	21	28	21	32	26	25	34	22	18
PONT-SCORFF	9	5	51	5	13	49	84	37	62	31	44	63	30	33
PORT-LOUIS	99	-	0	1	6	5	1	9	31	2	5	34	3	1
QUÉVEN	21	42	45	62	16	126	180	42	62	118	37	65	71	100
QUISTINIC	7	11	1	1	16	2	3	2	3	10	3	4	10	2
RIANTEC	73	63	152	55	99	22	24	13	32	39	24	33	37	21
KERVIGNAC	32	17	21	26	30	74	70	70	53	74	72	48	82	22
MERLEVEZ	31	19	7	5	11	15	8	21	13	11	22	14	11	12
NOSTANG	11	7	3	7	3	1	22	8	14	15	12	12	16	25
PLOUHINEC	38	35	73	34	25	41	49	40	78	89	54	75	86	59
SAINTE-HÉLÈNE	32	18	15	9	4	4	8	14	6	2	12	7	4	5
LORIENT AGGLO.	1 115	1 077	998	879	848	1 237	1 312	730	868	796	794	903	661	1 227
QUIMPERLÉ CO.	301	237	185	187	172	235	234	239	256	283	264	241	267	422
BBO COMMUNAUTÉ	144	96	119	81	73	135	157	153	164	191	172	156	199	123
PAYS DE LORIENT -QUIMPERLÉ	1 560	1 410	1 302	1 147	1 093	1 607	1 703	1 122	1 288	1 270	1 230	1 300	1 127	1 772
SCOT	1 259	1 173	1 117	960	921	1 372	1 469	883	1 032	987	966	1 059	860	1 350

\*DR (date réelle) : les mises en chantier sont dénombrées à la date effective de leur lancement

\*\*DPC (date de prise en compte) : les mises en chantier sont dénombrées à la date de réception de la déclaration d'ouverture de chantier

## **BASE DES PERMIS DE CONSTRUIRE (SIT@DEL)**

Les données de Sitadel2 proviennent des formulaires de permis de construire. Tout pétitionnaire projetant une construction neuve ou la transformation d'une construction nécessitant le dépôt d'un permis de construire doit remplir un formulaire relatif à son projet et le transmettre à la mairie de la commune de localisation des travaux. Le projet de permis est traité par les services instructeurs (État, collectivité territoriale) dont relève la commune. Les informations du formulaire alimentent l'application Sit@del via les centres instructeurs. Les mouvements relatifs à la vie du permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, mises en chantier, achèvements des travaux) sont transmis mensuellement au service de la donnée et des études statistiques (SDES) qui exploite les données à des fins statistiques.

Suite à son autorisation, le pétitionnaire pourra soit démarrer les travaux et déclarer l'ouverture de son chantier (DOC) soit abandonner son projet (et demander l'annulation). La fin des travaux est signalée par une déclaration spécifique (DAACT), à partir de laquelle est vérifiée la conformité au projet initial.

Les informations relatives aux autorisations sont transmises par les services instructeurs dans les six mois après le prononcé. Les déclarations de mises en chantier et d'achèvement des travaux sont à l'initiative des pétitionnaires ; leur remontée est plus tardive et intervient généralement dans les dix-huit mois après l'ouverture de chantier.

Les séries en date de prise en compte agrègent l'information selon la date d'enregistrement de la donnée dans l'application Sitadel2.

Par exemple : un permis autorisé en septembre 2019 mais transmis en juin 2020 est comptabilisé dans les autorisations de juin 2020. Une mise en chantier transmise en octobre 2020 est enregistrée dans les mises en chantier d'octobre 2020 quand bien même la construction aurait démarré en novembre 2019.

Les séries en date réelle agrègent l'information collectée (autorisations, mises en chantier) à la date réelle de l'autorisation délivrée par l'autorité compétente, et à la date de la mise en chantier déclarée par le pétitionnaire.

Le délai de mise à disposition des séries en date réelle est relativement long (6 mois pour les autorisations, 18 mois pour les mises en chantier) compte tenu des délais de remontée de l'information. De plus, ces séries sont régulièrement révisées pour prendre en compte les informations les plus récentes connues pour chaque permis.

Par exemple : un permis autorisé en mars 2019 mais transmis en septembre 2019 ne pourra être intégré dans la série en date réelle de mars 2019 qu'au mois de septembre 2019.

Note : les séries en date réelle des autorisations et des mises en chantier sont nettes des annulations.



**AudÉLOR**  
DÉVELOPPEUR DE TERRITOIRE

12 avenue de la Perrière  
56324 Lorient cedex  
02 97 12 06 40

[www.audelor.com](http://www.audelor.com)

Suivez-nous



Pour télécharger  
les communications  
d'AudéLor : [www.audelor.com](http://www.audelor.com)

